

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01601

Numéro SIREN : 538 313 867

Nom ou dénomination : 2 IT SOLUTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 14/04/2021 sous le numéro de dépôt B2021/004382

Désignation de l'entreprise : **SASU 2IT SOLUTIONS** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* **12**  
 Adresse de l'entreprise **19 RUE DE L'INNOVATION** **42000 ST ETIENNE** Durée de l'exercice précédent\* **12**  
 Numéro SIRET\* **53831386700037** Néant  \*

		GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE ST ETIENNE		Exercice N clos le <b>31/12/2020</b>		N-1 <b>31/12/2019</b>	
		Droits - Amortissements, provision		Net		Net	
		2		3		4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	004382	14 AVR. 2021			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB					
	Frais de développement *	CX	11 B	1601			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	23 979	AG	23 979		5 661
	Fonds commercial (1)	AH	226 990	AI		226 990	221 324
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	41 768	AS	29 488	12 280	31 150
	Autres immobilisations corporelles	AT	427 536	AU	225 714	201 822	295 335
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés	BD	160	BE		160	160	
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH	26 650	BI		26 650	26 650	
<b>TOTAL (II)</b>	BJ	747 083	BK	279 181	467 902	580 281	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	367 359	BU		367 359	392 776
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 703 536	BY	104 897	1 598 639	1 221 519
	Autres créances (3)	BZ	168 551	CA		168 551	116 827
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
Disponibilités	CF	1 525 260	CG		1 525 260	1 330 284	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	28 131	CI		28 131	6 375	
<b>TOTAL (III)</b>	CJ	3 792 838	CK	104 897	3 687 941	3 067 780	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	4 539 920	IA	384 078	4 155 842	3 648 060
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	125 850
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

*ND*

Désignation de l'entreprise : **SASU 2IT SOLUTIONS**

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....500...000.....)	DA	500 000	500 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	50 000	50 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	632 331	529 496	
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	498 003	402 834	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 680 334	1 482 331	
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP	163 389	27 000	
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	163 389	27 000	
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	83 494	133 909	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV		3 158	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 081 684	1 109 233	
	Dettes fiscales et sociales	DY	724 176	551 775	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	15 455	25 105	
	Autres dettes	EA	54 481	28 441	
<b>Compte régul.</b>	Produits constatés d'avance (4)	EB	352 829	287 108	
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	2 312 119	2 138 730	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	4 155 842	3 648 060	
<b>RENVOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 279 971	1 954 015		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU 2IT SOLUTIONS

Néant  \*

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	4 782 640	FB		FC	4 782 640	4 490 903	
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG	2 839 974	FH		FI	2 839 974
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		7 622 615	FK		FL	7 622 615	7 041 653
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	1 575		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	66 376	42 245	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 455	1 412	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	7 693 021	7 085 310
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 126 657	3 142 319	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	25 416	(226 567)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	443 435	618 293	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 026 367	975 513	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	77 860	62 235	
	Salaires et traitements*					FY	1 427 090	1 301 630	
	Charges sociales (10)					FZ	483 681	439 633	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	184 999	108 811	
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	19 409	39 456	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)					GE	3 965	2 359	
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	6 818 879	6 463 681
	<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	874 142	621 629
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	14 382	18 542		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		9 943		
	Différences positives de change				GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO				
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	14 382	28 485	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	3 393	7 356		
	Différences négatives de change				GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT				
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	3 393	7 356	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	10 989	21 129	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	885 131	642 758	

MM

**4** [COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)]

Désignation de l'entreprise : SASU 2IT SOLUTIONS		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	3 891	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	27 000	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	30 891	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	11 444	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	6 061	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	163 389	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	180 894	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	<b>(150 004)</b>	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	50 000	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	187 124	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>7 738 294</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>7 240 290</b>	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	<b>498 003</b>	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	1 877	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	5 200	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	60 343	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	dont cotisations Madelin A7	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
Charges exceptionnelles sociales	11 444	27 000		
Provisions pour risques	163 389	3 891		
Cession d'immobilisation	6 061			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N97

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 155 842.28 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 7 622 614.60 Euros et dégageant un bénéfice de 498 003.40 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Néant.

**Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF**

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

**EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE****Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus**

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- le chiffre d'affaires

**- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	250 704		21 312
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	201 565		
Installations générales agencements aménagements divers	259 026		32 847
Matériel de transport	298 480		23 206
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	47 461		1 317
<b>TOTAL</b>	<b>806 531</b>		<b>57 370</b>
Autres titres immobilisés	160		
Prêts, autres immobilisations financières	26 650		
<b>TOTAL</b>	<b>26 810</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 084 045</b>		<b>78 681</b>

CE DOCUMENT EST UN DOCUMENT  
CONFIDENTIEL  
A NE PAS COMMUNIQUER  
AUX TIERS

N°1

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		21 047	250 969	250 969
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		159 797	41 768	41 768
Installations générales agencements aménagements divers		188 485	103 387	103 387
Matériel de transport		8 500	313 186	313 186
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		37 815	10 963	10 963
TOTAL		394 596	469 304	469 304
Autres titres immobilisés			160	160
Prêts, autres immobilisations financières			26 650	26 650
TOTAL			26 810	26 810
TOTAL GENERAL		415 644	747 083	747 083

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	23 719	21 307	21 047	23 979
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	170 414	18 871	159 797	29 488
Installations générales agencements aménagements divers	150 639	75 291	188 485	37 445
Matériel de transport	120 273	65 485	2 439	183 319
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	38 719	4 046	37 815	4 950
TOTAL	480 045	163 692	388 535	255 202
TOTAL GENERAL	503 765	184 999	409 583	279 181

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	21 307				
Instal.techniques matériel outillage indus.	18 871				
Instal.générales agenc.aménag.divers	75 291				
Matériel de transport	65 485				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 046				
TOTAL	163 692				
TOTAL GENERAL	184 999				

CE DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ AEX & CO  
TOUTE REPRODUCTION EST INTERDITE

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	27 000	163 389	27 000		163 389
<b>TOTAL</b>	<b>27 000</b>	<b>163 389</b>	<b>27 000</b>		<b>163 389</b>

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	91 522	19 409	6 034		104 897
<b>TOTAL</b>	<b>91 522</b>	<b>19 409</b>	<b>6 034</b>		<b>104 897</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>118 522</b>	<b>182 798</b>	<b>33 034</b>		<b>268 287</b>
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles</b>		19 409	6 034		
		163 389	27 000		

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	26 650		26 650
Clients douteux ou litigieux	125 850	0	125 850
Autres créances clients	1 577 687	1 577 687	
Personnel et comptes rattachés	600	600	
Taxe sur la valeur ajoutée	94 803	94 803	
Divers état et autres collectivités publiques	837	837	
Groupe et associés	16 344	16 344	
Débiteurs divers	55 967	55 967	
Charges constatées d'avance	28 131	28 131	
<b>TOTAL</b>	<b>1 926 869</b>	<b>1 774 369</b>	<b>152 500</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	661	661		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	82 833	50 685	32 148	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 081 684	1 081 684		
Personnel et comptes rattachés	361 724	361 724		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	206 877	206 877		
Impôts sur les bénéfices	22 600	22 600		
Taxe sur la valeur ajoutée	113 162	113 162		
Autres impôts taxes et assimilés	19 813	19 813		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 455	15 455		
Autres dettes	54 481	54 481		
Produits constatés d'avance	352 829	352 829		
<b>TOTAL</b>	<b>2 312 119</b>	<b>2 279 971</b>	<b>32 148</b>	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	50 112			

ST ETIENNE  
 01/01/2020  
 31/12/2020

AM

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**Fonds commercial**

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	
FONDS DE COMMERCE REPRO	85 000			85 000
FONDS DE COMMERCE AB TELECO	128 000			128 000
FONDS DE COMEMRCE QUENTIN	8 324	5 666		13 990
Total	221 324	5 666		226 990

Ces fonds s'intègrent de façon indissociable dans le fonds de commerce actuel de la société. Au titre de l'exercice clos le 31/12/2020 et en application du règlement 2015-06 sur les actifs une analyse de la juste valeur a été mise ouvre en retenant la valeur d'usage.

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée concernant les éléments d'actifs incorporels.

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Matériel de repro en location	Linéaire	3 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	287 421
Autres créances	16 029
Total	303 450

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	661
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	356 310
Dettes fiscales et sociales	313 677
Autres dettes	34 445
<b>Total</b>	<b>705 093</b>

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	28 131
<b>Total</b>	<b>28 131</b>
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	352 829
<b>Total</b>	<b>352 829</b>

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -****Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	82 833
<b>Total</b>	<b>82 833</b>

**Détail des dettes garanties par des sûretés réelles**

Emprunt du : Crédit mutuel  
 Montant initial de cette garantie : 125 000  
 Montant restant dû en capital : 56 546  
 Date de fin d'échéance de la garantie : 15/12/2022  
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement d'un compte à terme à hauteur de 125k  
 : dans la limite du capital restant dû

Emprunt du : BNP Paribas  
 Montant initial de cette garantie : 172 500  
 Montant restant dû en capital : 26 286  
 Date de fin d'échéance de la garantie : 14/02/2022  
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement du fonds de commerce

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

**Détail des cautions données****Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

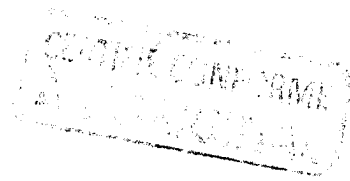
La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

**Indemnité de départ à la retraite**

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
		65 625
<b>Engagement total</b>		<b>65 625</b>

**Hypothèses de calculs retenues**

- départ à la retraite à l'âge de 65 - 67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- hypothèse de revalorisation des salaires de 2%
- taux d'actualisation 0,34 %



**2 IT SOLUTIONS**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 500 000 euros  
**Siège social : 19 Rue de l'Innovation**  
**42 000 SAINT ETIENNE**  
538 313 867 RCS SAINT ETIENNE

**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE PRESIDENTE DU 29 MARS 2021**

*DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020*

**DEUXIEME DECISION**

L'associée unique Présidente décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de **498 003,40 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : **498 003,40 euros**

**Affectation :**

En totalité à titre de dividendes à l'associée unique **498 003,40 euros**

Il est décidé de porter à **1 100 000 euros** la somme à distribuer par prélèvement de la somme de 601 996,60 euros directement sur le compte « Autres Réserves », soit 220 euros par titres.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 **non éligibles** à la réfaction de 40 % visée à l'article L.243 bis du CGI s'élève à 1 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le montant de la distribution revenant aux personnes physiques sera de 0.00 €.

Le montant de la distribution revenant aux personnes morales est de 1 100 000.00 €.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 29 mars 2021.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

**Exercice clos le 31/12/2019 :**

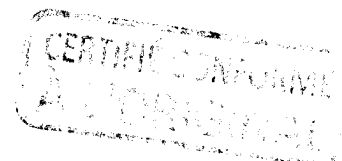
300 000 euros, soit 60 euros par titre.

dividendes non éligibles à la réfaction de 40 % : 300 000 euros

**Exercice clos le 31/12/2018 :**

300 000 euros, soit 60 euros par titre.

dividendes non éligibles à la réfaction de 40 % : 300 000 euros



WJ

Exercice clos le 31/12/2017 :

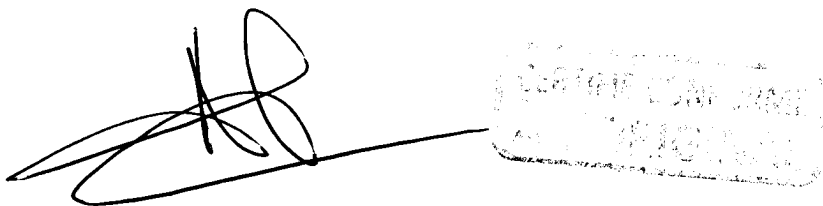
300 000 euros, soit 60 euros par titre.

dividendes non éligibles à la réfaction de 40 % : 300 000 euros

Certifié conforme

L'associée unique Présidente

**2RI INNOVATION SARL**  
**Gérance : Nicolas MONDON**

A handwritten signature in black ink is written over a circular stamp. The signature is stylized and appears to be 'NM'. The stamp is circular and contains text that is mostly illegible due to its low resolution and the overlapping signature.A small, handwritten signature in black ink, consisting of the letters 'NM'.

**SAGEC BALDO**



**SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

**2IT SOLUTIONS**

**RAPPORT AU 31.12.2020**

Siège social : 19 rue de l'innovation – 42000 SAINT-ETIENNE

N°SIRET : 538 313 867 000 37

19 Avenue Jean Delande – 42330 SAINT-GALMIER

Tél : 04-77-36-38-40 – Fax : 04-77-36-38-49

SARL au capital de 287 500€ - RCS St-Etienne 528 985 419 – TVA

Inscrite au Tableau de l'Ordre – Région de Lyon – Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

## **2IT SOLUTIONS**

19 rue de l'innovation

42000 SAINT-ETIENNE

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

#### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31.12.2020

Monsieur l'associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31.12.2020 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de votre SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la SAS. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

19 Avenue Jean Delande – 42330 SAINT-GALMIER

Tél : 04-77-36-38-40 – Fax : 04-77-36-38-49

SARL au capital de 287 500€ - RCS St-Etienne 528 985 419 – TVA

Inscrite au Tableau de l'Ordre – Région de Lyon – Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

A l'associé unique de la société 2IT SOLUTIONS

Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2IT SOLUTIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre SAS, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président à l'assemblée générale ordinaire annuelle et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

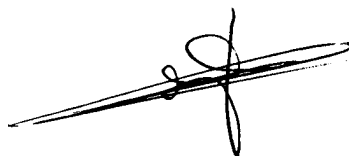
### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

*A SAINT-GALMIER, le 15 mars 2021*

*SAGEC BALDO  
Thierry ROLLES  
Commissaire aux comptes*



**SAGEC BALDO**



**SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

**2 IT SOLUTIONS**

**RAPPORT SPECIAL 31.12.2020**

SIEGE SOCIAL : 19 rue de l'innovation – 42000 SAINT-ETIENNE

N°SIRET : 538 313 867 000 37

19 Avenue Jean Delande – 42330 SAINT-GALMIER

Tél : 04-77-36-38-40 – Fax : 04-77-36-38-49

SARL au capital de 287 500€ - RCS St-Etienne 528 985 419 – TVA

Inscrite au Tableau de l'Ordre – Région de Lyon – Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

**2IT SOLUTIONS**

**19 rue de l'innovation**

**42000 SAINT-ETIENNE**

## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2020

A l'associé unique,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre SAS, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

19 Avenue Jean Delande – 42330 SAINT-GALMIER

Tél : 04-77-36-38-40 – Fax : 04-77-36-38-49

SARL au capital de 287 500€ - RCS St-Etienne 528 985 419 – TVA

Inscrite au Tableau de l'Ordre – Région de Lyon – Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

## SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Il nous appartient, selon les termes de l'article R.223-17 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conclusions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.223-17 du code de commerce relatives à l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### CONVENTIONS NOUVELLES SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

Nous avons été avisés d'aucune convention nouvelle sur cet exercice 2020.

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE

- Convention entre la société et LW INVEST, dans laquelle Mr Nicolas MONDON, gérant de la société 2RI INNOVATION est associé :  
La société 2 IT SOLUTIONS a versé à la société LW INVEST des loyers pour un montant de 105 000 euros pour l'exercice écoulé, auxquels s'ajoute le remboursement de la taxe foncière pour 9581 euros.
- Convention entre la société et la société 2RI INNOVATION, PRESIDENTE  
La société 2 IT SOLUTIONS a versé à la société 2RI INNOVATION la somme de 350 000 euros au titre de son mandat de présidente, en ce compris une prime complémentaire de 110 000 euros.

Ces deux conventions approuvées antérieurement se sont poursuivies sur l'exercice aux mêmes charges et conditions.

*A SAINT-GALMIER, le 15 Mars 2021*

*SAGEC BALDO  
Thierry ROLLES  
Commissaire aux comptes*

